

Initiative africaine sur le riz : disséminer les NERICA en Afrique subsaharienne

Stratégie dynamique de réduction de la pauvreté et de recherche de la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne – l’Initiative africaine sur le riz – a été lancée, le 27 mars 2002, par M. Pascal Affi N’Guéssan, Premier Ministre de Côte d’Ivoire, au cours d’une cérémonie spéciale à Yamoussoukro, capitale politique de la Côte d’Ivoire. Ce lancement est le point culminant d’une année d’activités intenses pour l’ADRAO et ses partenaires. Nous examinons le développement de l’Initiative et ce qu’il espère apporter aux petits riziculteurs exposés d’Afrique.



Au tournant du millénaire, le travail de l’ADRAO sur les nouveaux riz pour l’Afrique (NERICA) arrivait à un point décisif. Deux espèces de riz cultivé ont été croisées pour la première fois, et une ‘nouvelle biodiversité’ est née sous la forme de plants de riz qui combinaient l’adaptation hardie à l’écologie de plateau pluvial du parent africain et le potentiel de rendement du parent asiatique. De nombreuses évaluations en station et en milieu paysan ont confirmé les rêves de chacun : les NERICA résistent mieux aux

adventices que leur parent asiatique, ils ne tombent pas et n’égrenent pas avant la récolte comme leur parent africain et très souvent leur rendement est supérieur à la meilleure des variétés asiatiques, dans les champs paysans.

La Sélection variétale participative (PVS) a ensuite directement porté les NERICA chez les paysans qui ont clamé haut et fort qu’ils les acceptaient. Un paysan a ainsi dit à la cérémonie de lancement « les paysans appellent les NERICA, riz de l’ADRAO... j’apprécie particulièrement



Le produit : Des NERICA dans un champ paysan



L'objectif : Des riziculteurs heureux d'une certaine sécurité alimentaire

les ADRAO de haute taille parce qu'elles sont plus faciles à récolter. Elles résistent bien aux adventices et ont une bonne qualité à la cuisson... en fait à la consommation, je préfère les ADRAO aux glaberrima. » Les *glaberrima* sont les variétés locales africaines qui sont généralement préférées aux variétés asiatiques du point de vue goût et qualité organoleptique.

Lorsque la PVS a nécessité encore plus de semences, le Système communautaire de production de semences (CBSS) a permis aux paysans de produire leurs propres semences et de couvrir les besoins des communautés. La méthodologie PVS a été étendue à tous les 17 états membres de l'ADRAO et les NERICA étaient aussi testées à travers le continent, dans des pays comme l'Ouganda et le Zimbabwe. En décembre 2000, les deux premières homologations des NERICA ont eu lieu – en Côte d'Ivoire, le pays hôte de l'ADRAO. Pendant ce temps, cinq NERICA étaient en cours de production à grande échelle en Guinée. En fait, en 2000, la Guinée se positionnait pour une autosuffisance en riz pour 2002, à travers une initiative supportée par le gouvernement en vue de re-dynamiser le secteur du riz pluvial par le biais d'un programme reposant largement sur les NERICA.

« Les NERICA ont fait leur preuve et sont cultivées au-delà de toute attente », indique fièrement Monty Jones,

directeur-adjoint de la recherche et chef du programme riz pluvial de l'ADRAO, qui a été à l'avant-garde des activités de recherche sur les NERICA. En fait, les NERICA sont en train de voler de leurs propres ailes au-delà de l'ADRAO et de vivre leur vie. »

Ainsi, en fin 2000 et début 2001, Jones et d'autres leaders de la recherche à l'ADRAO ont commencé à travailler sur un cadre qui permettrait de porter les NERICA à un niveau plus élevé. En avril 2001, l'ADRAO a abrité un atelier international sur les NERICA et la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. L'atelier a réuni plus de 90 participants parmi lesquels des ministres et vice-ministres des états membres de l'ADRAO, le Président de la Fondation Rockefeller, des responsables de haut rang de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et du système des Nations-Unies, ainsi que des chercheurs du domaine agricole. Les participants à l'atelier ont approuvé la création d'un nouveau partenariat en consortium – le Consortium pour la sécurité alimentaire basée sur les NERICA en Afrique subsaharienne ou le Consortium NERICA en plus bref. « Avec tous les acteurs et les donateurs derrière nous, nous avons mis à profit l'année suivante pour traduire le concept consortium en projet réalisable », indique Jones. Et le résultat, c'est l'Initiative africaine sur le riz ou ARI (sigle anglais).

Appui politique au cours du lancement

Le 26 mars 2002, les acteurs du secteur rizicole de l'Afrique subsaharienne se sont réunis au siège de l'ADRAO pour examiner la proposition de projet. A la fin de la journée, les représentants des sept pays pilotes désignés ont signé le document d'accord ARI.

La cérémonie de lancement, elle, a eu lieu le 27 mars à la Fondation Houphouët-Boigny pour la paix à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire. La centaine de délégués comprenait des ministres, des diplomates, des chercheurs, des paysans, ainsi que des représentants des agences de financement, des ONG et des pays participants à l'ARI.

« Le fait que l'ADRAO soit une association intergouvernementale d'états membres joue un rôle significatif pour l'appui politique à notre travail », explique le Directeur général, Kanayo F. Nwanze. « L'ARI n'est pas une exception. L'expérience de la Guinée nous a montré que le potentiel des NERICA ne peut être atteint qu'avec un appui politique puissant et des politiques appropriées pour un bon fonctionnement de la filière riz. » Les pays membres de l'ADRAO étaient représentés à la cérémonie de lancement par des ministres et vice-ministres du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, de la Guinée et du Togo. Un des

principaux orateurs au cours de la cérémonie de lancement a été M. Théophile Nata, Ministre de l'Agriculture, de l'élevage et des pêches du Bénin, et Président en exercice du Conseil des Ministres – organe suprême de l'ADRAO. « Nous avons devant nous les résultats de 30 années de recherche », a dit Nata, faisant allusion au 30ème anniversaire de l'ADRAO récemment célébré, « nous devons maintenant parachever une réussite qui est à portée de main. »

Principaux objectifs de l'Initiative

« L'ARI est beaucoup plus que des variétés NERICA », explique le Directeur de la recherche de l'ADRAO, Günther Hahne, « il y a aussi des technologies complémentaires pour améliorer la fertilité du sol et rendre la riziculture plus durable. »

« En plus, l'Initiative va s'atteler aux grandes questions d'environnement politique et d'agro-industries », poursuit l'économiste des politiques à l'ADRAO, Frédéric Lançon. « Après tout, il ne sert à rien d'augmenter les rendements aux champs si le surplus de riz ne peut être vendu ! »

Plusieurs de ces technologies ont été passées en revue dans les rapports annuels précédents – par exemple, l'utilisation du phosphate naturel comme alternative à

Signature du document de projet



De gauche à droite : Bino Teme, Directeur général, Institut d'économie rurale, Mali ; Hassan Sallah, Secrétaire d'Etat, Département de l'agriculture, Gambie ; Sery Bailly, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Côte d'Ivoire ; Théophile Nata, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, Bénin ; Elie Fassou Damey, Secrétaire général, Ministre de l'agriculture et de l'élevage, Guinée ; Kanayo F. Nwanze, Directeur général, ADRAO ; Comla E. Paka, Directeur de cabinet, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, Togo ; P-Justin Kouka, Directeur adjoint des services institutionnels (proposant les documents à signer).

l'engrais minéral trop onéreux, et la batteuse-vanneuse promue par l'ADRAO pour améliorer la propreté du riz produit localement.

L'objectif des premières années de l'Initiative sera l'écologie de plateau pluvial. C'est dans cette écologie que l'on retrouve 40 % des terres de riziculture en Afrique de l'Ouest et la première génération de NERICA n'a été développée que pour ce milieu. « A partir de la troisième année de l'Initiative, nous espérons avoir de nouveaux matériels NERICA pour les bas-fonds pluviaux », explique Jones, qui a travaillé avec l'éco-physiologiste Koichi Futakuchi pour développer et tester des matériels de bas-fonds, au moment où l'ADRAO n'avait pas de sélectionneur riz de bas-fond, de mi-1999 à mi-2001.

En plus de tout cela, « l'ARI va bien au-delà des NERICA, même au niveau variétal », explique Jones. « Notre vœu n'est pas de remplacer les variétés locales, mais plutôt d'encourager les paysans à intégrer les NERICA et les autres nouvelles variétés dans leur portefeuille variétal. » L'Initiative augmenterait ainsi la biodiversité aux champs. L'éditeur consultant, Tom Hargrove, un vieux passionné des questions relatives au riz note : « la stratégie est significativement différente de la révolution verte en Asie, où, initialement, seule une variété a été largement diffusée. L'ARI plaide pour l'introduction d'une multitude de variétés fournissant aux paysans l'option de choisir des riz différents pour des besoins différents. »

Même si l'ARI est ouverte à tous les pays africains au sud du Sahara, l'accent sera d'abord mis sur sept pays pilotes en Afrique de l'Ouest : Le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Mali, le Nigeria et le Togo. La sélection des pays a été basée sur l'importance de l'écologie de riz pluvial, le progrès dans la diffusion et l'évaluation des NERICA, l'expérience en Sélection variétale participative, en Système communautaire de production de semences ainsi que les liens potentiels avec d'autres projets de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire, en particulier pour les femmes agricultrices », explique Nwanze. Dans le même temps, les NERICA feront l'objet de promotion – essentiellement à travers les activités PVS – dans les 10 autres pays membres de l'ADRAO et huit pays d'Afrique orientale et australe.

Structure et fonctionnement

« Au fil des ans, les activités de recherche et développement rizicoles augmentent dans la région », poursuit Jones, « et il y a des risques de surcharger certains acteurs ou de promouvoir des activités disparates sans interaction ou communication entre elles. » C'est la raison pour laquelle, l'ARI cherche à utiliser les composantes structurelles les plus appropriées des partenariats qui ont déjà fait leurs preuves et à travailler main dans la main avec les structures existantes. « En particulier », note Jones, « nous nous sommes inspirés de la formule de Comité de pilotage de la phase 2 du Consortium bas-fonds (CBF) et envisageons de travailler en étroite collaboration avec les collègues du ROCARIZ (Réseau ouest et centre africain du riz). »

Chaque pays pilote doit mettre en place une équipe NERICA à partir de son pool de spécialistes du riz et identifier un coordonnateur national. C'est une structure essentiellement empruntée au CBF, mais sa composition sera plutôt proche de celle du ROCARIZ.

Entre temps, un coordonnateur du Consortium sera recruté et le secrétariat sera mis en place au siège de l'ADRAO. Le Secrétariat aidera à développer des matériels de formation sur les technologies promues par l'ARI et à organiser des cours de formation sur le modèle 'formation des formateurs'. Il va aussi promouvoir et faciliter un échange d'informations au sein des pays participants et des acteurs.

L'ARI aura deux composantes principales : une plate-forme des acteurs et un réseau de recherche. La plate-forme des acteurs déterminera les objectifs de l'Initiative et s'attellera à une large dissémination des NERICA et technologies complémentaires. Elle comprendra des agents de recherche et de vulgarisation des programmes nationaux, des ONG et des paysans. Le réseau de recherche va jouer le rôle complémentaire d'évaluation des technologies dans les systèmes de production et de suivi de la perception que les paysans en ont. Il va aussi intégrer des technologies visant à améliorer les systèmes de production et se chargera d'un développement continu de technologies aussi bien biologiques que socioéconomiques.

Le réseau de recherche partagera ses résultats avec la plate-forme des acteurs en vue de les adapter à des

zones cibles. Il fournira aussi un feedback à la recherche-développement dans les programmes nationaux et à l'ADRAO. Le réseau aura deux coordonnateurs – un pour chaque thème de recherche – et 10 étudiants PhD recrutés à travers la région (tous ne provenant pas nécessairement des pays pilotes). L'ARI cherchera un financement supplémentaire pour le recrutement à plein temps de spécialistes de la communication et du développement de modules technologiques.

En année 1, un atelier des acteurs sera organisé dans chaque pays pilote en vue d'identifier les connaissances et technologies existantes et les sites-clés de recherche. Pour plus d'efficacité de la recherche, ces sites clés doivent interférer avec les sites-clés des programmes existants. Des enquêtes rapides seront conduites pour identifier les goulots d'étranglement (potentiels) à la dissémination des technologies et des stratégies d'intensification seront développées sur la base des résultats. Les stratégies seront revues et les produits du réseau de recherche seront intégrés lors d'un second atelier au cours de la troisième année.

Sur le terrain

« La PVS et le CBSS seront les principaux mécanismes de dissémination à grande échelle des NERICA et technologies complémentaires », indique l'agronome du transfert de technologies de l'ADRAO, Toon Defoer. Cependant, sous l'orientation de Defoer et du réseau Analyse de la population paysanne et amélioration variétale du riz avec la participation des agriculteurs (PRIGA), la PVS a évolué. « Maintenant, au lieu de s'arrêter à la troisième année avec l'adoption des paysans à travers l'achat de semences », poursuit Defoer, « nous avons initié une nouvelle PVS de deux ans conduite par la vulgarisation au moment où la phase conduite par la recherche arrive à sa dernière année. »

Dans la PVS-vulgarisation, c'est les agents de développement et de vulgarisation des programmes nationaux, des organisations de recherche, des ONG et du secteur privé qui prennent l'initiative d'amener de nouvelles variétés à de 'nouveaux' paysans (c'est-à-dire des paysans qui n'ont pas été associés à la PVS-recherche). « C'est ça la vraie intensification », affirme Defoer avec enthousiasme,

« car ces équipes de vulgarisation travaillent avec 400 à 500 paysans en même temps – une échelle que la phase conduite par la recherche ne pouvait pas espérer atteindre. » (Voir encadré.)

PVS-vulgarisation : une première étape dans le processus d'intensification

Comme son nom le laisse entendre, la PVS-vulgarisation est conduite par les agents de vulgarisation et de développement et non les chercheurs.

La PVS-vulgarisation commence à la troisième année de la PVS-recherche, elle fonctionne, donc, simultanément avec la dernière année de celle-ci dans un site donné (milieu agroécologique).

Les vulgarisateurs prennent les quatre meilleures variétés retenues par les paysans dans un site spécifique de PVS-recherche et les proposent à des groupes de 400-500 paysans n'ayant pas pris part au processus dans la même zone de la PVS-recherche (les variétés sont sélectionnées par site spécifique). Les paysans reçoivent des formulaires d'évaluation simples largement illustrés en vue de faciliter la communication et l'enregistrement des données pour des gens non scolarisés. Ces formulaires sont une liste des critères de sélection des variétés identifiées par les paysans dans la phase recherche.

Les participants à la PVS-vulgarisation cultivent les variétés dans leurs champs à côté de leurs variétés habituelles (pratiquement comme dans la deuxième année de la PVS-recherche). Puis, il leur est demandé d'évaluer les nouveaux riz à la maturité et au stade post-récolte. Les paysans sont encouragés à se retrouver et à discuter de leurs observations et points de vue sur le nouveau matériel.

Ainsi, la PVS-vulgarisation permet de contrôler la validité des données recueillies dans la PVS-recherche. Les résultats sont compilés et distribués aux sélectionneurs, aux conseils semenciers nationaux et aux producteurs de semences communautaires.

Comme les groupes de paysans de la PVS-vulgarisation sont plus importants que ceux de la PVS-recherche, la PVS-vulgarisation constitue une validation plus poussée des résultats de la phase recherche. Les sélectionneurs peuvent utiliser ce feedback pour affiner les objectifs de sélection pour des variétés appropriées. Toutes les informations générées par la PVS-recherche et la PVS-vulgarisation ainsi que les données de l'évaluation variétale formelle en station sont compilées et envoyées à l'organe d'homologation approprié. Le conseil d'homologation peut ainsi voir, en un coup d'œil, les variétés appréciées par les communautés paysannes et les promouvoir à des essais démonstratifs de pré-homologation, puis les homologuer, par la suite. Pour les producteurs de semences dans le cadre du CBSS, il y a un avantage certain à connaître les variétés appréciées par les communautés dans le but de les cibler pour la multiplication de semences.

Perspectives

Au vu du succès et de l'impact rapide des NERICA en Côte d'Ivoire et en Guinée, le Programme des Nations-Unies pour le développement projette que 1,7 millions de paysans cultiveront près de 210 000 ha en NERICA, en Afrique de l'Ouest et du Centre, à l'horizon 2006. Ceci permettra des économies de jusqu'à 88 millions de dollars US par an sur les importations de riz.

La première phase de l'ARI doit coûter 15 millions de dollars US sur cinq ans. Les donateurs déjà 'à bord' ayant exprimé leur intérêt pour le financement de certains aspects du travail sont le Gouvernement du Japon, le Programme des Nations-Unies pour le développement, la Banque mondiale, la Fondation Rockefeller, la Banque africaine de

développement, l'Agence américaine pour le développement international, le Centre de recherche pour le développement international (Canada) et l'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation. Mais, les activités de l'ARI ne peuvent réellement commencer que lorsque les fonds seront disponibles en banque.

« Avec le lancement de l'ARI, nous laissons le contrôle des NERICA à d'autres acteurs qui peuvent les amener à l'étape suivante », indique Nwanze. « Notre travail est de produire des technologies qui vont faciliter la vie des petits riziculteurs. A l'évidence, les NERICA s'imbriquent parfaitement dans cette catégorie. Maintenant, il est temps de les laisser aux mains de ceux qui peuvent en faire l'utilisation prévue. »



Nassa Dacoury, Préfet de Yamoussoukro ; Yuji Kurokawa, Ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire ; Sebastien Danon Djedje, Ministre de l'agriculture et des ressources animales, Côte d'Ivoire ; Théophile Nata, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, Bénin ; Pascal Affi N'Guéssan, Premier Ministre de Côte d'Ivoire ; N. Lindsay Innes, Président, Conseil d'administration de l'ADRAO ; Safiatou Ba-N'Daw, Directeur, CTPD, PNUD, New York, Etats-Unis ; Sery Bailly, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Côte d'Ivoire ; Kanayo F. Nwanze, Directeur général, ADRAO ; Elie Fassou Damey, Secrétaire général, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, Togo.